VIDANGE A VAPEUR

La Moderne de Chatou

S'adresser chez M. CONTE, Représentant

RUE DU CHATEAU. - RUEIL

Cidrerie Modèle de la Chaumière

L. BRETON

Propriétaire - Négociant

8, route de Paris et rue des Suisses, Nanterre (Seine)

CIDRE NOUVEAU (B. H.)

à partir de 25 fr. la pièce. logement en plus et franco de port

CIDRE à base de Levures selectionnées

MEDAILLE D'OR - PARIS 1900

AL'ILEFLEURIE

à 10 minutes de la gare de Nanterre, en face le boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE

RESTAURATEUR

Premier de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTTES & FRITURES

BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS

Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano

BAL TOUS LES DIMANCHES (Après-midi)

Pêche et Baignades ; Leçons de Natation — CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'Ile on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS

GARAGE ET GARDE DE BATEAUX

VELODROME — GARAGE DE BICYCLETTES

Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Peintures Préparées

Couleur à l'huile, brillante et siccative, qualité extra

Peintures au vernis, Peintures porcelaine

Peinture Émail "Uralda"

BADIGEON PRÊT A L'EMPLOI POUR PLAFONDS

Couleur à la colle, Siccatif parquets

Couleur pour Badigeon extérieur

Peinture noire pour tuyaux de poêles

Mastics, Encaustique, Vernis, Peintures diverses

Toutes Fournitures Vélocipédiques

C. DAZEVILLE

17, Rue du Bois, Nanterre

VINS ROUGES

A partir de 65 fr. la pièce de 220 litres et 35 fr. la 1/2 pièce de 110 litres, logé et rendu franco en gare expéditrice. E. AYMERICH, Propriétaire à Estagel (Pyrénées-Orientales).

Machines à Coudre

VÉLOCIPÈDES

Réparations, Fournitures et Accessoires

EDOUARD PASSA

Rue de Maurepas, 16, RUEIL

DINER DU PRINTEMPS

7, rue du Hâvre (près la Gare St-Lazare)

Déjeuner 3 fr. - Diner 4 fr.

(Vin compris)

HOTEL DU PRINTEMPS

Électricité, Ascenseur, Bains

Téléphone 291,46

H. EXCOFFIER, Propriétaire

Institution de Jeunes Gens

15, rue des Muettes, 15, Rueil

(Seine-et-Oise).

A 25 minutes de Paris

SPLENDIDE INSTALLATION

Dominant la Ville

Calorifère ; Eau de Source

Cours, Jardin et Parc de 5000 mètres

Enseignement Primaire et Secondaire ; Leçons particulières pour toutes préparations aux examens universitaires ou autres, à *l'établissemens* et à *domicile* ; Cours spéciaux pendant les vacances.

Vins Nouveaux de Propriétaire

ROUGE 8° naturel 45 fr. la pièce de 220 litres, fût perdu

BLANC sec 9° naturel 60 fr. la pièce de 220 litres, fût perdu

Prix fixe et réel, rendu gare acheteur. Congé et port payés. Paiement à 90 jours net, 30 jours 2 o/o. Esc. contre remb. 3 o/o. Ech^es 0.60 cent. — S'adresser à M. le Régisseur du Clos-Lacombe, à Aubais (Gard).

Achille CAT

GEOMÈTRE

Expert près le Tribunal civil de la Seine

30, rue du Chemin-de-Fer

NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.

Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

Bachelet père

ENTREPRENEUR

DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

76, rue du Chemin-de-Fer

Assurances pour toutes Compagnies

Incendie, Accidents, Hommes, Chevaux, Voitures et Automobiles

Vie, Bris des Glaces et Marbres

Vérification gratuite des Polices d'Assurances

Pour tous renseignements s'adresser ou écrire, 12 bis rue de Chanzy et au bureau du Journal.

Grand Magasin de chaussures

56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

Ancienne Maison FROMONT

MAUMONT Succ^r

Chaussures de fatigue et de luxe

Spécialité

pour dames, fillettes et enfants

Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

paraissant le Dimanche

Directeur : JULES DOMERGUE

Rédaction-Administration

42, Rue du Louvre, 42

PARIS

POSTE AUX CHEVAUX DE RUEIL

TELEPHONE

106, Aven. du Chemin-de-Fer

Voitures de Luxe pour Mariages et Cérémonies

SERVICES PARTICULIERS POUR L'EXPOSITION

LANDAUS, VICTORIAS, BREACKS

pour Promenades et Excursions

4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4

RUEIL

OPTIQUE

PINCE-NEZ *et Lunettes* or, argent, nickel et acier

Exécution rapide des ORDONNANCES D'OCULISTES

JUMELLES THERMOMÈTRES Baromètres PÈSE-LIQUIDES

RÉPARATIONS DE LORNETTERIE & D'OPTIQUE

L. LEHIEULLE

Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

REMONTAGES DE PENDULES A L'ANNÉE

Réparations en tous Genres

FANTAISIE RICHE - ARTICLES DE FUMEURS

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

BIJOUTERIE DEUIL, OR ET ARGENT

BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

MIROITERIE

GLACES RICHES *de tous styles*

GLACES FANTAISIE POUR Cadeaux de Mariage

Réparations de Glaces

HORLOGERIE *de Franche-Comté et d'Allemagne*

CARTEL

RÉGULATEURS ET COUCOUS CHANTANTS en Bois sculpté

PENDULES EN TOUS GENRES

Coussins pour Couronnes de Mariées

Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées

Petite et Grosse Orfèvrerie argent — Orfèvrerie métal blanc

TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS

ACHAT D'OR & D'ARGENT

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Vente à l'Usine et rendu en Cave

Pris à l'usine

N° 0 ....

N° 1 .....

N° 2 .....

Grésillon .

Classement de la Cie Parisienne

Pour le coke rendu en cave les prix sont majorés de 0,10 par hectolitre sur les prix affichés aux guichets de vente de l'Usine.

Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande

Par 50 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,05

Par 100 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,10

MEFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies

La SEULE EAU qui convienne à tous c'est

L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de Table de L.L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT

ENTREPOT : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL (S.-et-O.)

LIVRAISON A DOMICILE

Brasserie de Savigny-s/-Orge

BIÈRE DE CONSERVE - BIÈRE DE SANTÉ

Garantie pur Orge et Houblon

Entrepositaire : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL

LIVRAISON A DOMICILE

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN

D'USINES EN TOUS GENRES

BARON, Constructeur-Mécanicien

Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de précision, Pièces de tours sur bois et tous métaux - Travail à façon

USINE A VAPEUR

Bicyclettes et Tandems sur commandes — Réparations de Cycles

15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

CINQUIÈME ANNÉE, N° 45. CINQ CENTIMES DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1900.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... 3 »

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : *Réclames*, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 — *Annonces*, 4e page 0 fr. 25

AVIS AUX LECTEURS

M. HUBY a l'honneur de prier sa Clientèle de ne pas attendre le moment de la fin d'année pour faire ses commandes de *Cartes de Visite et Enveloppes* afin de lui permettre de mieux soigner l'impression et éviter l'encombrement qui a toujours lieu à cette époque.

Malgré la hausse des papiers et cartes, M. HUBY maintiendra ses prix très modérés, de plus, il a acheté cette année, un grand choix de caractères absolument neufs et de toute nouveauté lui permettant de promettre une impression absolument irréprochable.

Les clients sont priés de s'en convaincre en venant jeter un coup d'œil sur les vitrines.

CARTES DE VISITE, beau vélin blanc, depuis 1 fr. 15 le cent.

CARTES DE VISITE, beau bristol transparent, avec jolie boîte, depuis 1 fr. 50 le cent.

ENVELOPPES, depuis 0 fr. 50 le cent.

L'Alcool et la Locomotion Automobile

Le dimanche 28 octobre dernier a eu lieu, sur la route de Paris à Rouen, un concours de voitures mues par l'alcool. Un concours analogue avait eu lieu l'an dernier, mais il n'avait réuni que quelques inscrits, sur lesquels deux partants et un seul arrivant. Cette année on comptait soixante-deux inscrits, cinquante-et-un partants et une quarantaine d'arrivants. C'est un succès considérable pour les promoteurs de cette manifestation, à la fois industrielle et nationale.

Bien que le *Critérium de l'Alcool*, c'est la dénomination adoptée, ne fut pas une course et qu'il eût été recommandé de ne pas dépaser la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, il était clair que les « chauffeurs », entraînés par leur ardeur coutumière s'efforceraient de faire le trajet dans le plus court espace de temps. C'est, en effet, ce qui s'est produit, sans causer, heureusement, d'accident d'aucune sorte.

Au surplus, peu importe au public de savoir que M. Ed. Giraud, n° 55, parti de Paris à 9 h. 3, est arrivé à Rouen à 11 h. 18, effectuant la distance de 127 kilomètres en 2 h. 15 sur une automobile Pahnard et Levassor, de 20 chevaux. Le fait à retenir, c'est que les voitures qui ont été dimanche à Rouen par la route ont employé, comme agent moteur, de l'alcool carburé au lieu d'essence; que les moteurs se sont parfaitement comportés et que la dépense a été moindre qu'avec de l'essence.

Chaque voiture ayant, à côté du conducteur, un commissaire chargé de recueillir en route toutes les observations utiles. Le résultat du concours n'est pas encore connu et ne pourra l'être que lorsque toutes les comparaisons auront été faites, les prix devant être attribués non pas à la voiture arrivée première, mais à celle qui aura donné, à tous les points de vue, les résultats les plus satisfaisants. Ce que nous pouvons retenir, dès à présent, de la manifestation de dimanche, c'est que l'alcool, produit français, peut remplacer avec avantage, économie et sans odeur, l'essence de pétrole, produit étranger, dont on connaît l'odeur désagréable. C'est un résultat considérable qui fait grand honneur aux promoteurs de cette idée, notamment à M. Pierre Giffard, directeur du *Vélo*, qui, l'un des premiers, a pressenti l'avenir de l'alcool industriel au point de vue de la locomotion automobile.

Sa voix a été entendue. Un certain nombre de Sociétés agricoles, comprenant l'intérêt que cet essai présentait pour la culture, avaient souscrit des sommes relativement importantes pour être données en prix ; enfin, le Ministre de l'Agriculture avait tenu à prouver, en assistant au départ, qu'il ne se désintéressait pas de l'expérience. A l'arrivée, à Rouen, M. Vassiliere, rapporteur général de l'Agriculture, délégué par le Ministre témoignant également, par sa présence, de l'intérêt que portait le Gouvernement à l'essai poursuivi.

M. Giraud, faisant 127 kilomètres en 2 h. 15, a consommé 25 lit. 1/2 d'alcool carburé, coûtant 14 80, alors qu'il aurait dépensé, pour faire la même distance, dans le même temps, 17 fr. 90 d'essence. La conclusion ressort d'elle-même. Comme l'a dit très bien M. Serpollet, président du *Moto-Club*, organisateur de l'épreuve, au banquet qui a eu lieu le soir, à Rouen, les moteurs à alcool appellent évidemment encore quelques perfectionnements nouveaux ; mais, dès à présent, la voie est ouverte à l'industrie. De son côté, l'Administration comprend qu'elle doit modifier son mode de coloration par le vert malachite qui encrasse les moteurs et le mode de dénaturation par le méthylène, qui en augmente le prix.

L'expérience de dimanche a ouvert les yeux des personnes les plus prévenues. La production du pétrole est limitée, puisque c'est un produit minier ; pour l'alcool, au contraire, produit national de matières sucrées ou féculentes, la production est illimitée. La substitution de l'alcool à l'essence présente donc, au point de vue de l'industrie nationale, des avantages incontestables.

Quand on aura obtenu pour le chauffage et l'éclairage des résultats aussi probants que pour la locomotion automobile — c'est l'affaire de quelques mois — la consommation décuplera, au grand profit à la fois de l'agriculture, de l'industrie, du public et du Gouvernement, qui tire de l'impôt sur l'alcool des ressources considérables.

L'Allemagne nous avait précédé dans la voie de l'utilisation industrielle de l'alcool ; grâce à l'énergie, à l'intelligence et à l'initiave de nos inventeurs et de nos constructeurs, nous sommes en bon chemin pour reprendre le premier rang.

E. BOUGIN.

(*Réforme Economique*).

FANFARE MUNICIPALE ET SAPEURS-POMPIERS

La fête de cette année aura lieu aux dates suivantes :

Le Banquet, le samedi 24 novembre.

Le Bal, le samedi 8 décembre.

Elles se feront d'accord entre les deux sociétés, à fonds communs, dans la grande salle de la mairie, que la municipalité a mise gracieusement à leur disposition.

On nous promet des merveilles de décoration pour le bal et un excellent orchestre.

Allons jeunes filles et jeunes femmes, préparez vos plus jolies toilettes.

Le Banquet dont le prix habituel n'est pas changé, 6 francs, sera servi très probablement par les soins de M. Cayron : c'est dire qu'il sera pour les gourmets une occasion de satisfaire leur péché mignon.

On reçoit dès maintenant les adhésions pour le banquet, chez M. Lamant, sous-lieutenant, 4, rue du Marché, chez M. Renard, trésorier de la Fanfare, 13, rue Saint-Germain et à la mairie.

* *

Le Conseil d'Administration de la subdivision des Sapeurs-Pompiers a l'honneur d'informer les habitants de la commune qu'en vue de compléter l'effectif de la subdivision, des listes d'engagements sont déposées à la Mairie pour recevoir les adhésions des hommes dévoués qui voudraient faire partie du Corps.

On rappelle que chaque sapeur a droit :

En cas de maladie contractée en dehors du service, aux soins du Docteur et aux médicaments,

Tout homme de l'armée territoriale qui fait partie de la subdivision reçoit une indemnité de 2 fr. 50 par jour pendant toute la durée de sa période d'exercices.

Une caisse de secours et de retraite alimentée par des subsides communaux et possédant déjà un fonds de réserve important permet d'allouer une pension à chaque sapeur après un certain nombre d'années de service.

En cas de blessures survenues dans le service ou de maladie contractée dans un service commandé et entraînant une *incapacité absolue de travail*, les sapeurs ont droit à une pension viagère annuelle fixée par la loi.

Un projet est à l'étude pour assurer les sapeurs-pompiers contre les incapacités temporaires de travail résultant d'un service commandé.

Une caisse dite de famille a aussi pour but de concourir au développement et à l'émulation du corps de sapeurs-pompiers de Nanterre.

Les sapeurs-pompiers sont dispensés des prestations.

Nouvelles Locales

Dames Françaises

Les conférences qui devaient commencer le 16 septembre seront ajournées jusqu'à nouvel ordre, sur la demande de M. le Dr Caire.

Caisse des Ecoles

Le Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles, dans sa séance du 5 courant a désigné MM, Hébert, Etévenard, Descartes, et Gautier Eugène pour s'occuper de la question des vêtements et des chaussures à distribuer aux enfants nécessiteux des écoles.

Diverses gratifications ont été votées à ceux qui prennent une part active, au bon fonctionnement de la cantine scolaire.

Lecture a été faite des rapports, moral et financier, qui seront présentés à l'Assemblée générale des sociétaires.

La date de l'Assemblée a été fixée au samedi 24 novembre 1900, à 8 h. 1/2 du soir dans la salle de la mairie, avec l'ordre du jour suivant :

1° Compte de gestion de l'exercice 1899-1900 ;

2° Approbation des compte de l'exercice ;

3° Nomination 1° de 3 membres du comité pour remplacer MM. Lebouvier, Caroni et Descartes, membres sortants et rééligibles ; 2° de deux administra-

leurs pour remplacer, M. Beaudé, démissionnaire, et M. J. Gautier, élu maire, président de droit.

Arrestation d'un dangereux personnage

Un Espagnol, Faustino Rodriguez, âgé de 25 ans, qui était sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été surpris par les agents, tranquillement couché dans une roulotte.

Il a été envoyé au Dépôt par M. Payaud, commissaire de police.

Encore M. Le Botmel

Plusieurs procès-verbaux ont encore été dressés contre M. Le Botmel, entrepreneur de vidanges, pour déversement de matières fécales sur les routes et dans les champs. Samedi, un tonneau a été vidé dans les terres labourées bordant la route nationale, en face du petit château de la Malmaison. Le même jour, vers 11 heures, trois tonnes ont été vidées sur un terrain appartenant à M. Chapsal, sous ses yeux et malgré ses protestations.

M. Le Botmel espère sans doute qu'on va le laisser continuer longtemps le cours de ses exploits.

Il se trompe, on finira bien par trouver le moyen de l'empêcher de continuer d'exercer dans des conditions aussi attentatoires à l'hygiène de tous.

SAUVETEURS-AMBULANCIERS
De la Seine et de la Marne

La distribution annuelle des récompenses de cette société humanitaire a lieu demain dimanche 11 novembre 1900, à 1 h. 1/2 très précise, à la mairie du IVe arrondissement, place Baudoyer, sous la présidence de MM. les Ministres des travaux publics et des colonies, avec le gracieux concours de la musique militaire.

Voici le programme de cette belle fête :

PREMIERE PARTIE

1. La Marseillaise, par la musique militaire.
2. Allocution du Président, Discours des délégués.
3. Nabuchodonosor, par la musique militaire.
4. Compte-rendu de la situation morale et Financière de la Société, par M. Eliot, rapporteur général.
5. Lala-Rouk, par la musique militaire.
6. Conférence par Mme Thenard, de la Comédie Française.

Quête au profit de l'œuvre.

7. Les Amourettes (valse), par la musique militaire.
8. Distribution des récompenses.
9. La Traviata, par la musique militaire.

DEUXIEME PARTIE

1. Hertogrul (Marche), par la musique militaire.
2. Mme Thénard, de la Comédie Française, Poésie-Monologue.
3. Capricietto, par M. Thoumini de la Haulle (morceau de violon).
4. Air de Sigurd, par M. Roger, de l'Opéra.
5. Brunettes. Lettre de Ripp, par Mlle Mélodia.
6. Marcel Legay dans ses œuvres.
7. Air des Dragons de Villars, par Jeanne Regis.
8. Air de Philémon et Baucis. Air des Saisons, par M. H. Laroche.
9. Air d'Haydée, par Mlle Mélodia.
10. La Marseillaise chantée par M. Roger, de l'Opéra, accompagné par la musique militaire.

Un banquet suivi de concert et de bal aura lieu le soir, à 7 h. 1/2 très précises dans les salons de M. Dehouve, 74 et 76, avenue de la Grande-Armée (Porte-Maillot), prix 6 fr. pour tous droits.

Les personnes qui ne pourraient assister au banquet pourront se procurer des cartes d'entrée donnant droit au concert et au bal, au prix de 2 fr. pour un cavalier et sa dame, tous droits compris.

Pour avoir des cartes de banquet-concert et bal ou de concert et bal, il faut s'adresser à M. Desoile, vice-président, route de Cherbourg, 27, à Nanterre, chargé d'organiser cette fête et à M. Lambert fils, président de la section de Rueil, avenue de Paris, à Rueil.

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de la surdité et de bourdonnements d'oreilles par les tympans artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'*Institut Nicholson*, " Loncgott " Gunnersbury, Londres, W.

Ecurie et Remise
avec
GRENIER, CHAMBRE, COUR ET JARDIN
A vendre ou à louer
S'adresser 31, route de Cherbourg, à NANTERRE

L'ART de GUÉRIR
par
LE DERMOTHÉRAPISME
Électro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure est envoyée gratuitement par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, Rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

Mme EDWARDS, ex-élève d'École Normale, diplôme supérieur, donne leçons de français, prépare aux examens. — Leçons d'anglais, données par une personne de sa famille, institutrice anglaise.

Rueil, 66, avenue Victor-Hugo, de 2 à 6 heures.

On demande à Louer
Uu bon Piano pour la saison d'hiver. Intérieur parfaitement soigné, où le piano sera garanti en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Belle Chienne de chasse, race Setter-Gordon, âgée de 8 mois, grande taille, prix modéré.
S'adresser bureau du Journal.

Les Effets de Commerce

Un arrêt très intéressant à noter vient d'être rendu à Paris sur un cas qui se présente fréquemment dans la pratique des affaires. Cet arrêt se résume ainsi :

1° Le banquier qui accepte à l'escompte une traite décharge le tireur, immédiatement crédité de son montant, de tout soin relativement à l'encaissement et assume la charge entière de faire toutes diligences utiles à cet effet;

2° Commet une négligence grossière et une faute lourde, le banquier qui ayant accepté à l'escompte une traite sur pays étranger néglige d'avertir le tireur que la dite traite n'a pas été payée à l'échéance.

En conséquence, lorsque le tireur est devenu insolvable depuis l'échéance de la traite et que le tireur n'a pas pu parer à cet événement par le fait du silence gardé par le banquier, celui-ci doit être déclaré responsable du préjudice subi par le tireur.

Il doit surtout en être ainsi alors que, dans les escomptes successifs qu'il a envoyés au tireur, le banquier a constamment crédité ce dernier du montant de la traite, l'entretenant ainsi dans la conviction qu'elle avait été payée.

Et c'est en vain que le banquier se prévaudrait d'une clause de ses tarifs stipulant qu'il décline toute responsabilité pour l'arrivée tardive des avis d'encaissement et pour le retour tardif des effets en cas de non paiement, cette clause pouvant bien affranchir de ses fautes légères, mais ne pouvant lui assurer l'impunité.

Quel est le commerçant qui n'a pas été victime de ces retours tardifs?

Lorsqu'un effet est impayé, on dépense 15 à 20 francs pour le faire protester et on économise cinq sous que coûterait l'affranchissement d'un avis transmis *immédiatement*, le jour même du protêt, à son propriétaire. Cet avis devrait être imposé aux banquiers chargés des recouvrements et, du reste, la plupart l'adressent sans retard à leurs clients. Le jugement de la Cour d'appel de Paris répond donc à une nécessité; il est de nature à rendre de très grands services au commerce.

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

Les deux partis ne semblent pas devoir se départir de longtemps de leur antagonisme irréductible.

Pendant que le *Comité central*, à la tête duquel sont M. Chatelus et Dugas, poursuit l'organisation d'une Société commerciale en commandite, le *Comité d'études* ou *Comité révisionniste*, qui accepte la transformation de la Société en Société de secours mutuels, conformément aux instructions ministérielles, ne reste pas non plus inactif.

Il avait convoqué pour lundi soir une réunion de ses adhérents dans un local situé, 34, rue de Rivoli.

Plusieurs centaines de prévoyants se sont rendus à cette réunion qu'a présidée M. Boutteville, président du comité d'études, assisté de MM. Ch. de Gruyter et Poitrat.

L'ordre du jour de la séance portait qu'on donnerait communication des résultats définitifs du vote du 14 octobre, d'après le dernier dépouillement effectué au ministère de l'intérieur, qu'on discuterait l'attitude du comité central, qu'on aviserait enfin aux mesures à prendre pour sauvegarder les fonds de la Société.

Ce programme a été suivi point par point, développé tour à tour par MM. Boutteville, de Gruyter, Audonnet, de la 12e section, Gelez, de la 11e, etc.

La lecture des résultats définitifs du vote a été d'abord accueilli par les applaudissements unanimes de l'assistance.

Voici les résultats, par sections et par votes individuels, du dernier dépouillement, enfin le chiffre total :

1° Par sections :

Pour le projet du gouvernement	671
Contre le projet	318
Pour le *statu quo*	59
Pour la revision de l'article 19	21
Pour la dissolution	9
Divers et douteux	20

Soit en tout, sur 1.098 votes de sections, 671 expressément pour le projet du gouvernement la majorité plus une voix étant 550.

2° Par votes individuels :

Pour le projet du gouvernement	122.919
Contre le projet	85.841
Pour le *statu quo*	5.146
Pour la revision de l'article 19	4.168
pour la dissolution	896
Divers et douteux	1.204
Abstentions	1.355

Ces résultats une fois communiqués, M. Boutteville a entretenu l'assemblée de l'action qu'il se proposait d'introduire par voie de référé devant M. le président du tribunal civil de la Seine, en vue de faire nommer un administrateur-séquestre pour la sauvegarde du fonds social.

L'assemblée, à l'unanité, a voté l'ordre du jour suivant :

« Les membres de la Société des Prévoyants de l'Avenir composant le comité d'études et représentant les 671 sections (122.919 sociétaires) qui ont voté la transformation en Société de secours mutuels déclarent s'associer et se rendre solidaires de M. Boutteville, président du comité d'études, dans l'action introduite par lui devant le tribunal civil de la Seine pour la conservation du capital social, et invitent leurs camarades partisans de ladite transformation à envoyer leurs subsides à M. Poitrat, secrétaire du comité d'études, 15, rue de Poitou, à Paris, pour contribuer aux frais de justice qui doivent coopérer au succès définitif dans la lutte engagée ».

Dans un autre ordre du jour, l'assemblée a remercié le gouvernement « d'avoir défendu avec énergie la vraie mutualité ».

***

Mardi, l'instance en référé annoncée par M. Boutteville est venue à l'audience de M. Baudoin, président, M. Boutteville était assisté ee Me Raynaud, avoué; M. Chatelus avait pour avocat M. Gerville-Réache.

M. Baudoin a remis à huitaine le prononcé de son ordonnance.

Tirage du 4 Novembre 1900
De la Tombola de l'Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir

Les 20 numéros suivant gagnent chacun un lot à choisir :

7, 14, 36, 39, 53, 61, 82, 97, 102, 172, 200, 203, 364, 446, 454, 471, 544, 551, 570, 583.

Le placement des billets ayant été empêché par suite des incidents que tout le monde connaît, le tirage des lots en espèces est renvoyé à une date ultérieure.

Les personnes qui auraient gagné sont priées d'envoyer leur billet et leur adresse à M. Morisson, 28, rue du Moutier, à Paris. Elles recevront leur lot par retour du courrier.

Chronique Théâtrale

AU GYMNASE

Les *Duval*, le vaudeville de MM. Silvane et Jean Gascogne, passent, paraît-il, des Nouveautés an Gymnase.

M. Alphonse Franck a l'intention de monter cette pièce pendant le cours de la saison; les principaux rôles seraient confiés à MM. Félix Galipaux et Dubosc.

A CLUNY

Le théâtre Cluny donnera mardi 13 novembre, les premières représentations (à ce théâtre) de *Tailleur pour Dames*, vaudeville en trois actes de M. Georges Feydeau et de *Séance de Nuit*, comédie en un acte du même auteur.

Dimanche 11 novembre, dernière matinée des *Quatre Coins de Paris*.

A L'OPERA-COMIQUE

A l'Opéra-Comique, a eu lieu cette semaine la lecture de la *Fille de Tabarin*, le nouveau drame lyrique de M. Gabriel Pierné, dont le livret est dû à la collaboration de MM. Victorien Sardou et Paul Ferrier.

Cet ouvrage comporte un grand nombre de rôles, dont le principal celui de Tabarin, sera créé par M. Lucien Fugère.

Les autres rôles principaux sont distribués à MM. Beyle, Jean Périer, Boudouresque, Mlle Garden et Thiphaine.

Mais, auparavant, nous aurons la *Basoche*, de M. André Messager, et la première représentation de *William Patcliff*, le drame lyrique de M. Xavier Leroux.

A LA COMEDIE FRANÇAISE

A la Comédie Française, on commencera dès lundi prochain les premières études de la *Marâtre*, le drame en cinq actes, en prose, d'Honoré de Balzac.

AU CHATELET

Le Châtelet a annoncé cette semaine les dernières représentations de la *Poudre de Perlimpinpin*; la dernière aura lieu le 15 courant. Immédiatement après, on déséquipera cette féerie pour commencer les répétitions générales du *Petit Chaperon Rouge*, dont la première aura lieu du 1er au 5 décembre.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

Colonisation Algérienne

Le problème de la colonisation algérienne n'est pas aussi compliqué qu'il peut le paraître au premier abord. Les conditions pour réussir se résument en bien peu d'articles.

Deux natures d'immigrants sont sollicités de quitter le sol natal pour aller chercher le bien-être ci: l'aisance, sinon la fortune, de l'autre côté de la Méditerranée : les artisans des villes et les agriculteurs.

Aux premiers, nous ne conseillerons le voyage qu'avec la plus extrême prudence et et des précautions préliminaires indispensables. On se tromperait fort si l'on croyait que la main-d'œuvre fait défaut en Algérie. Tout les corps d'état y sont abondamment représentés et le chômahe y sévit comme partout ailleurs. L'Algérie n'étant pas encore un pays d'industrie, le nombre des travailleurs y est limité à des besoins restreints. Les travaux de force qui n'exigent aucun apprentissage, — manœuvres, terrassiers, porte-faix, etc., — trouvent un recrutement facile et relativement bon marché chez les indigènes, et même chez les étrangers, Espagnols ou Italiens, qui se contentent d'un salaire dont l'ouvrier français ne pourrait vivre. Il en résulte que les ouvriers particulièrement habiles sont les seuls assurés d'un travail rémunérateur.

Il est donc prudent de ne s'embarquer qu'après s'être précautionné par avance d'un emploi, ou tout au moins, de ne pas s'embarrasser tout d'abord de sa famille et de se d'inréserver des ressources pour le retour en cas succès.

Toute autre est l'immigration agricole. Trois cent mille colons déjà installés attestient l'excellence des résultats. Sans doute il y a eu des insuccès et des mécomptes. Il tiennent à des causes personnelles ou à l'inexpérience des débuts et tendent à diminuer chaque jour. Il semblent de plus en plus impossibles grâce aux mesures prises par l'administration, si les immigrants les appliquent conformément aux instructions qui leur sont données.

La premiere des conditions est de se mettre en instance pour obtenir une concession. Les formalitées à remplir sont faciles; la liste en est donnée à quiconque la demande, soit au Gouvernement général de l'Algérie, à Alger, soit au bureau des renseignements généraux, à Paris. Il faut être Français, jouir de ses droits civils, justifier d'un petit capital d'au moins 5.000 francs et s'engager à une résidence de cinq ans, pouvant être réduite à trois sur justifie d'une dépense de 100 fr. par h[illegible]. Nous en ajoutons une autre qui n'est [illegible]légalement obligatoire mais que nous s[illegible]rons comme non moins nécessaire, [illegible] marié et, autant que [illegible] avoir beaucoup d'enfants ou être dans l'intention d'en avoir beaucoup. On voit que c'est le contraire du vœu de la plupart de nos paysans de France.

Un homme sain, robuste et sobre, de 25 à 50 ans, accompagné d'une femme laborieuse et d'une progéniture d'âge échelonné, est sûr de réussir en Algérie. Lorsque ses enfants seront en âge d'essaimer, si le lot paternel ne leur suffit pas l'Etat leur en donnera d'autres qu'ils féconderont à leur tour. Un tiers des concessions est en effet réservé aux fils de colons.

Supposons le nouveau colon recevant, dans son village de France, l'avis de l'administration algérienne qu'il est inscrit pour le peuplement d'un centre nouveau, dont on lui indique le nom et l'emplacement. Le même pli contient : 1° une feuille de service à l'adresse des compagnies de chemins de fer français, lui donnant droit à une réduction de moitié, en troisième classe, pour lui et sa famille, jusqu'au port d'embarquement, et au transport gratuit de 100 kilos de bagages par personne; 2° une autre feuille de service à l'adresse de la Compagnie transatlantique, lui donnant droit au passage gratuit sur un de ses paquebots pour lui et tous les siens. A l'arrivée, l'administration algérienne lui fournira les moyens les plus économiques de se rendre à sa destination. Le voyage s'accomplira donc dans les conditions les plus favorables, sans qu'il ait sensiblement entamé ses précieuses ressources.

Le voilà donc sur sa concession, ou plutôt dans le centre autour duquel les concessions rayonnent. Chacune d'elles est représentée par plusieurs lopins. Il y a d'abord le lot urbain, celui-ci réservé, dans le village, pour suffire à tous les développements ultérieurs; il a d'ordinaire, vingt mètres de façade sur quarante ou cinquante de profondeur. C'est plus qu'il n'en faut pour l'habitation proprement dite et ses dépendances : écurie, poulailler, etc.

A quelques centaines de mètres de là, quelquefois plus près encore, à la sortie du village, est le lot dit « de jardin ». Il est ordinairement irrigable. Son étendue varie suivant la quantité d'eau dont on a pu disposer. C'est là que le colon trouve l'utilisation des jeunes bras de la famille; tandis qu'avec ses aînés il laboure le « grand lot », la femme, les filles et les petits font des légumes dont ils peuvent alimenter la table toute l'année.

Enfin, le grand lot est plus loin, dans le périmètre de la commune, à une distance qui ne dépasse jamais trois ou quatre kilomètres, désservi par des chemins accessibles aux chariots. Rien d'ailleurs n'interdit aux colon de construire sa maison d'habitation sur son lot, et non au village s'il y trouve avantage.

Je disais plus haut que les ouvriers trouvaient difficilement, à la ville, l'emploi de leur main-d'œuvre. Il en est tout autrement des professions qui se rattachent à l'agriculture. Le cultivateur qui est en même temps maréchal-ferrant ou forgeron trouve là, pour les journées de chômage, un fructueux emploi de son temps. Ce genre de concessionnaires est très apprécié par l'administration. Elle a même réservé, dans ses villages, des lots restreints pour les ouvriers non colons. Elle leur donne un lot urbain et un lot de jardin. D'une façon générale, un ouvrier qui sait ferrer un cheval, chatrer une roue, réparer une voiture, redresser une charrue vit convenablement de son état dans un village de cinquante feux. Il en est de même d'un cordonnier. De même aussi d'un boulanger, d'un épicier. Quand aux cafetiers, n'en parlons pas; le nombre en est toujours trop grand.

Le nouveau concessionnaire trouvera dès son arrivée, tous les organes municipaux qu'il a laissés en France : maison d'école, maire, adjoint ou administrateur, lavoir et abreuvoir, église... Il se mettra aussitôt à l'œuvre pour la construction de sa maison. Comme il ne veut pas faire de luxe, ce sera l'affaire de quelques jours. Les maçons, les manœuvres, les matériaux ne lui manqueront pas. Après quoi rien ne s'opposera à ce qu'il prenne vigoureusement le mancheron de la charrue et qu'il attaque de front l'ennemi dont la défaite doit lui assurer le bien-être qu'il est venu chercher dans sa nouvelle patrie.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Lericolais, Geneviève, rue du Dr Foucault, 25; Lirochon, René, avenue de la République, 3.

PUBLICATIONS. — M. Valdin, à Nanterre et Mlle Darnault à Neuilly (Seine); M. Le Monnier, à Nanterre et Mlle Chaffraix, à Nanterre.

MARIAGES. — M. Faucherand, à Paris et Mlle Jalve à Nanterre; M. Bonnin et Mme Gallais, à Nanterre; M. Olié, à Paris, et Mlle Eddy, à Nanterre; M. Fournier et Mlle Bidan, à Nanterre.

DECES. — M. Maillard, 73 ans, rue Saint-Germain, 74; M. Duroy, 79 ans, avenue de la République, 75; M. Beyart, 57 ans, rue de l'Eglise, 14; Mme Stive, 75 ans, rue Volant, 41.

VILLE DE RUEIL

Emprunt de 1890

Numéros des obligations sorties au 10e tirage au sort du 3 novembre 1900.

58, 69, 81, 98, 132, 256, 287, 326, 344, 376, 377, 410, 434, 435, 504, 570, 578, 579, 591, 687, 744, 764, 819, 843, 852, 896, 923, 933, 969, 1038, 1079, 1131, 1195, 1221.

Les Obligations dont les numéros précèdent seront remboursées à partir du 1er décembre 1900, à la recette municipale, à l'Hôtel-de-Ville.

Rueil, le 5 novembre.

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'honneur,
ROGER JOURDAIN.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
122, rue Lafayette, Paris
(HOTEL PARTICULIER)

Pastel — Peinture
Platine — Charbon
Miniature — Sanguine
Émaux — Émaux

PIERRE PETIT & SES FILS
Chevalier de la Légion d'Honneur
PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE
AGRANDISSEMENTS
De tous les anciens Portraits.

Études de Me BOURGOIN, notaire à Nanterre (Seine), 1, rue Gambetta
Me VAVASSEUR, notaire à Colombes (Seine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE
Même sur une seule enchère
En l'une des salles de la Mairie et par le ministère de Me Bourgoin, notaire
LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1900
A 2 heures très précises de l'après-midi

1° de Trois Maisons
sises à NANTERRE
2e Et différentes **Pièces de Terre,**
sises même terroir
Pour la désignation voir les affiches

Entrée en Jouissance :
Le 1er Janvier 1900 pour les Maisons,
Le 11 Novembre 1900 pour les Terrains

Mise à Prix des Maisons
Premier Lot : 12.000 Francs
Deuxième Lot : 3.000 Francs
Troisième Lot : 8.000 Francs
Pour les pièces de terre, la mise à prix sera indiquée au moment même de l'adjudication.

Consignation pour enchérir :
10 o/o des mises à prix ci-dessus, en espèces ou valeurs au porteur.

S'adresser pour tous renseignements :
1° à M. Delaunay, géomètre-expert, à Nanterre, 80, rue du Chemin-de-Fer.
2° à M. Vavasseur, notaire à Colombes.
3° ou à Me Bourgoin, notaire à Nanterre, dépositaire du cahier des charges.

BOX & ÉCURIES A LOUER
Au mois et à la journée
S'adresser à la POSTE AUX CHEVAUX de RUEIL, **106, Avenue du Chemin-de-Fer.**
TÉLÉPHONE

BAUME VICTOR

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau; dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailliblement guérit complètement, ainsi qu'il l'a lui-même, après avoir tout et essayé en vain tous les remèdes connus. Cette offre dont on appréciera la philanthropie est la conséquence d'une longue expérience.

Ecrire par lettre ou carte postale, à VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, en donnant les indications demandées.

BELLE JARDINIÈRE
PARIS — 2, Rue du Pont-Neuf, 2 — PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant
Envoi *franco* des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de **25** Francs.
SEULES SUCCURSALES : *LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.*

ANÉMIE — EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Remboursement chez les SŒURS de la CHARITÉ, 195, Rue Saint-Dominique, Paris.
Gênes, 1er, 1er Prix Hygiène, Paris et 1er Prix. — Bruxelles.